



MAIRIE - 30200 SAINT-ETIENNE-DES-SORTS  
Téléphone : 04.66.79.26.06  
Fax : 04.66.79.21.83  
mairie.sdes@orange.fr

vendredi 26 octobre 2012

## Bulletin d'informations n°19

### Le mot du Maire :

Chers concitoyens,

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les Stéphanois présents à la cérémonie des vœux, qui a eu lieu en janvier dernier. Comme je l'ai dit, c'est toujours avec le même plaisir que je me retrouve avec vous pour partager un moment privilégié et pour faire le point sur l'année écoulée.

Lors de cette cérémonie la plupart des personnalités issues du tissu politico économique ont répondu présentes à mon invitation et ont montré par la même occasion que notre village était enfin reconnu comme un acteur majeur de notre territoire.

En 2011, la municipalité comme vous avez pu le constater s'est concentrée sur votre qualité de vie :

- En créant plus de 50% de places de parking
- En améliorant les infrastructures communales (hangars, école, stade...)
- En accueillant une nouvelle fois nos aînés, nos racines
- En organisant une matinée d'accueil pour les nouveaux arrivants
- en diminuant les taxes sur les ordures ménagères
- En modifiant et révisant le PLU validant ainsi un périmètre important pour l'urbanisation modérée.

Pour l'année 2012 nous continuerons dans cette voie. En remplaçant le poste cave et l'enfouissement des lignes associées. Du jamais vu à mi-mandat pour une collectivité rurale. Un énorme remerciement à notre syndicat d'électrification et aux personnes qui se sont associées pour que cet ouvrage puisse trouver sa place à côté de notre cave coopérative dont je salue au passage leur Président, leur gérant et leur conseil d'administration.

En lançant l'étude d'aménagement des entrées nord et sud du village ainsi que la zone artisanale enfin classée et déjà en partie attribuée à nos deux sociétés TECHNEAUPOLE et GTM.

En concrétisant un nouveau projet photovoltaïque pour financer nos projets d'avenir et nous ouvrir ainsi de nouveaux horizons et nous donner surtout une marge de manœuvre qui va enfin stabiliser nos emprunts sans augmenter proportionnellement nos impôts. Une réunion publique va être rapidement organisée pour vous présenter ce projet.

En poursuivant la sécurisation de notre village au travers de la commission sécurité dont je salue les membres au passage.

En relançant le projet d'assainissement et de distribution de l'eau potable.

Mais aussi en restaurant la maison Drouot pour améliorer l'accueil des associations qui font vivre notre village et que je félicite à nouveau pour leurs implications.

Cette année sera marquée par de nombreuses animations je pense à la 3<sup>ème</sup> coupe de raid pour sportif confirmés CEA AREVA, la 21<sup>ème</sup> édition d'Handi Raid, les balades théâtrales etc. A ce titre je remercie notre communauté de communes RCL pour son soutien à nos projets, sans oublier les fêtes organisées par le tissu associatif qui vont être exceptionnelles si j'en crois leurs présidents. Venez nombreux ils comptent sur vous.

Cette année s'annonce donc, chargée pour mon équipe et moi-même, mais vous savez que je m'emploie à améliorer notre village et à respecter la feuille de route de notre programme électoral de 2008 et sûrement la dépasser à la fin de ce mandat.

**Vous souhaitez recevoir le bulletin municipal par Mail, le jour de sa sortie, alors inscrivez-vous en indiquant votre courriel à : [commairiest@yahoo.fr](mailto:commairiest@yahoo.fr) (Préservez notre planète en limitant l'impression).**

**Site de la mairie : <http://www.mairiesaintetiennedessorts.fr/>**

Un dernier mot pour vous dire que 2012 est une année importante : c'est une année de renouveau tant pour notre commune qui verra la réalisation de nombreux projets et changements, avec la concrétisation de l'agglomération de communes, mais aussi pour vous. Vous aurez de nombreux choix à faire qui vont engager l'avenir de notre pays et donc indirectement celui de notre territoire, vous allez être pour une fois à ma place, les acteurs de la politique de demain. Soyez en dignes et pesez bien toutes vos décisions.

### **Eviter le gel des compteurs d'eau : quelques conseils :**

Les propriétaires de logement sont responsables de leurs compteurs d'eau. Pour prévenir tout problème de gel de compteur en cette période de grands froids, voici quelques petits conseils : calfeutrer l'intérieur du coffrage de son compteur à l'aide de matériaux isolants (ne pas utiliser de laine de verre paille, tissu ou billes de polystyrène qui risqueraient de s'imbiber d'humidité, ou d'être, avec le temps, inefficaces voir gênants pour les interventions) ; penser aussi aux compteurs situés hors des maisons (garages, remises, ateliers,...).

Rappelons également que la réparation d'un compteur gelé sera toujours effectuée aux frais de l'abonné. De plus, les ruptures de canalisations d'eau ou d'appareils suite au gel peuvent provoquer des dégâts matériels considérables dans les habitations.

Ces dégâts se produisent généralement lors de chutes brutales de la température sous les - 5°C. Une isolation thermique autour du compteur et des conduites est utile pour les protéger. Les installations où l'eau est au repos ou qui sont peu employées sont les plus vulnérables. Il est donc conseillé aux propriétaires et occupants de résidences secondaires dans lesquelles l'eau n'est pas utilisée en hiver, de vidanger complètement leur installation.

*Le service des eaux mettra le coût du remplacement du compteur à la charge de l'abonné notamment dans le cas de gel consécutif à un défaut de protection*

### **Les encombrants :**

**A compter du mois de mai 2012, le ramassage des encombrants se fera dorénavant le premier mardi de chaque mois. Si celui-ci est férié, il se fera le lendemain.**

### **Adressages :**

Si on vous a mis un nouveau numéro et/ou un nouveau nom de rue, nous vous rappelons qu'il est très important de bien donner votre adresse exacte pour vos correspondances, sinon le facteur ne peut pas distribuer le courrier correctement.

### **Elections 2012 :**

Une nouvelle carte d'électeur vous a été distribuée pour les élections à venir. Les personnes n'ayant pas reçu leur carte pourront venir voter en présentant une des pièces d'identité suivantes: carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasser (**attention**, les permis doivent être en cours de validité).

- 6 mai 2012 : Élection présidentielle
- 10 juin 2012 et 17 juin 2012: Élections législatives

### **Manifestations à venir :**

- Le samedi 12 mai, l'Association Sportive Stéphanoise organise une sortie pour le spectacle "Holiday On Ice" à Montpellier
- Le samedi 19 mai, la St Hubert organise sa Fête de la chasse
- Le lundi 25 juin à partir de 17h00 et le mardi 26 juin la commune reçoit le 21<sup>ème</sup> Handi Raid,
- Le samedi 30 juin, Fête des écoles
- Aéroglisseurs, du samedi 28 juillet 2012 au lundi 30 juillet 2012 matin.
- Balade théâtrale le jeudi 2 août 2012 à 21 h 00 : concert BACHIBOUSOUK
- Visite insolite, jeudi 30 août à 18 h 00 sur le site de St Pierre.

### **Carnaval des écoles**

Le carnaval de l'école, "les enfants du Rhône", a eu lieu le vendredi 23 mars 2012 à 14 h 00. C'est sous un magnifique soleil que les enfants et accompagnants ont défilé dans les rues du village. Tous les carnavaloux se sont retrouvés devant l'aire de jeux pour faire brûler Carmentran et danser. Ensuite tout le monde est venu dans la cour de la mairie pour le traditionnel goûter.

## SITDOM :

Voici les horaires de la plateforme de St Nazaire :

Eté (à partir du 1<sup>er</sup> Avril) du lundi au samedi: 8h-12h et 14h-18h. Fermeture Dimanches et jours fériés. Vous pouvez de nouveau vous procurer un composteur au prix de 20 €. Pour réserver : 04.66.90.58.00

## Les poubelles dans la rue :

Les sacs doivent être sortis au moment du passage du camion de ramassage et mis en sécurité pour éviter la dispersion des détritiques sur la voie publique sous l'action des intempéries ou des animaux errants. La Communauté de communes rappelle qu'il est recommandé de sortir les poubelles le jour de ramassage et qu'il convient de rentrer son container dans les meilleurs délais après le passage du camion. En aucun cas, les poubelles doivent être laissées plusieurs jours et, à plus forte raison, en permanence sur la voie publique.

Nous vous rappelons que les cartons sont à sortir le mercredi jour de ramassage du recyclage. Le Maire se réserve la possibilité d'exercer des mesures adaptées à l'encontre des contrevenants.

## Accueil d'un stagiaire au service technique :

Nous avons accueilli dans le service technique, du lundi 12 mars 2012 au 6 avril 2012, Raphaël BERAUD jeune stagiaire et également petit fils de M. Claude BERAUD. En le recevant, la collectivité contribue à la qualification de futurs agents (étudiants, demandeurs d'emploi...) et à faire connaître les métiers du secteur public local.

## Etat civil 2011

Naissances :

- Mado ANDRE
- Arthus ANISSET
- Margot AVISSE
- Naïs BONZI
- Léna BOUDOUIN
- Matéo CUADRADO
- Clément DOUABIN
- Josh VIEULES

Décès :

- Michel ALEXANDRE
- Marie Thérèse BERAUD
- Hendryk BRAKONIECKI
- Jean REDON

## Téléthon2011 :

Le samedi 4 décembre 2011, toutes les associations du village et la municipalité s'étaient regroupées afin d'organiser un loto. La population a répondu présente ce qui a permis de réaliser un bénéfice de 784 €. Nous remercions les bénévoles, les associations, les employés municipaux qui se sont investis. Un grand bravo aux participants.

**Le Téléthon 2012 aura lieu le 7 et 8 décembre**

## Travaux 2012 :

### Engagés

- Maison commune, appels d'offres finalisés, les travaux devraient démarrer d'ici le mois de juin,
- Lors de la procédure de restructuration du **cimetière** communal il y a eu des procès verbaux de constatation d'abandon des sépultures effectuées les 27 novembre 2006 et 23 mars 2010 dans le cimetière communal. La liste des sépultures qui doivent être reprises par la commune a été dressée (voir PV du 23 février 2012).
- Mise en discrétion du réseau EDF
- Travaux enfouissement du réseau France Télécom, Dans le cadre de la mise en discrétion des réseaux électriques, il convient également de procéder à l'enfouissement du réseau France Télécom rue St Roch, Grand Rue et Avenue du Rhône entrée Sud du village. Plusieurs devis ont été reçus en mairie et après étude des différentes propositions le conseil a décidé de confier les travaux d'enfouissement de réseau France télécom à la société INEO pour un montant HT de : 72 785,21 €.
- Le moteur numéro un des cloches a été réparé pour un montant de 1495 € TTC
- Réfection des vestiaires du stade
- Remise en état du Monument aux morts, obus, chaînes et remise en fleurs.



Vous souhaitez recevoir le bulletin municipal par Mail, le jour de sa sortie, alors inscrivez-vous en indiquant votre courriel à : [commairiest@yahoo.fr](mailto:commairiest@yahoo.fr) (Préservez notre planète en limitant l'impression).  
Site de la mairie : <http://www.mairiesaintetiennedessorts.fr/>

- Travaux terrassement : une tranchée a été réalisée pour l'alimentation France télécom rue des Marronniers, afin de mettre en conformité les branchements France Télécom des appartements situés rue des Marronniers. Il a été demandé de procéder à des travaux d'enfouissement. Plusieurs devis ont été reçus en mairie. Après étude des différentes propositions le conseil a décidé de confier les travaux de terrassement à l'entreprise SOBATER pour un montant HT de 6 733 €.

### Prévus non engagés

- Goudron devant le centre socioculturel : il devrait être réalisé au 1<sup>er</sup> semestre 2012,
- Cour de la mairie : après la réfection des grilles et des murs, la cour va être fleurie et arborée,
- Site Internet,
- Réfection salle du conseil,
- Réfection du préau de l'école.

### Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Les horaires d'ouverture pour l'année 2012 :

AVRIL	MAI	JUIN	Heures d'ouverture
Mercredi 4	Mercredi 2	Mercredi 6	<b>10 h 30 à 11 h 30</b>
Samedi 14	Samedi 12	Samedi 16	<b>15 h 00 à 16 h 30</b>
Samedi 28	Samedi 26	Samedi 30	<b>15 h 00 à 16 h 30</b>

### Remise en conformité des chemins :

Le chemin des Granges, qui a été abimé par les racines des arbres sera réhabilité le premier semestre 2012 car il est devenu très dangereux pour la circulation des véhicules.

### Déclaration forage :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, toute personne souhaitant réaliser un puits ou un forage devra venir le déclarer en mairie.

### Enquête épicerie :

L'enquête est maintenant terminée, 64 familles ont ramené en mairie leur questionnaire et voici ce qu'il en ressort :

	OUI	NON	Ne se prononcent pas
<b>Fruits et légumes (producteurs locaux)</b>	<b>48</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Pain / boulangerie / pâtisserie</b>	<b>60</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
<b>Vin / spiritueux (producteurs locaux)</b>	<b>38</b>	<b>12</b>	<b>14</b>
<b>Tabac</b>	<b>40</b>	<b>8</b>	<b>16</b>
<b>Journaux / presse (livraison journal ?)</b>	<b>57</b>	<b>2</b>	<b>5</b>
<b>Frais / surgelés</b>	<b>38</b>	<b>11</b>	<b>15</b>
<b>Épicerie</b>	<b>53</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>Gaz + changement bouteille (si besoin)</b>	<b>51</b>	<b>5</b>	<b>8</b>
<b>Point Poste</b>	<b>28</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
<b>Commandes particulières</b>	<b>28</b>	<b>11</b>	<b>25</b>
<b>Livraison à domicile</b>	<b>29</b>	<b>14</b>	<b>21</b>
<b>Prélèvement petites espèces</b>	<b>44</b>	<b>8</b>	<b>12</b>
<b>Charcuterie / traiteur (producteurs locaux)</b>	<b>46</b>	<b>8</b>	<b>10</b>